



COMMUNE DE FILLIÈRE

Fillière, le 7 juin 2022

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du **Conseil Municipal de la Commune de FILLIÈRE**, qui se tiendra le :

Lundi 13 juin 2022 à 19h
dans les locaux de l'école de la commune déléguée d'Évires
(134 route de la Côte – Évires – 74570 FILLIÈRE)


Le Maire
Christian ANSELME

ORDRE DU JOUR :

1. *approbation du procès-verbal de la séance du 9 mai 2022*
2. *désignation du secrétaire de séance*

Ressources humaines

3. *rentrée scolaire 2022 : création de postes, modification du temps de travail de postes permanents*
4. *encadrement du droit de grève (loi du 06 août 2019)*

Finances :

5. *signature d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie (CAF74) pour la labellisation Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) des accueils périscolaires de Fillière*
6. *vote d'un budget supplémentaire au budget principal*
7. *modification des tarifs périscolaires, extrascolaires et de cantine*
8. *versement du solde de la subvention 2021 à la crèche associative Les P'tiouts*

9. *attribution des subventions 2022 aux crèches associatives de Fillière*

10. *décision modificative budgétaire*

Aménagement du territoire

11. *constitution d'une servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées sur la parcelle 245 section BD n°172 (commune déléguée de Saint-Martin-Bellevue) au profit du SILA*

12. *échange sans soulte de parcelles entre la commune de Fillière et le propriétaire riverain suite au déclassement du chemin rural dit de « Chez l'Alban » (commune déléguée de Thorens-Glières)*

13. *régularisation de voirie chemin de Chez Milliard (commune déléguée de Thorens-Glières) : acquisition et vente de parcelles*

Environnement

14. *avis sur l'autorisation environnementale du projet de mise en œuvre les Plans de de gestion de la végétation et des matériaux solides de l'Arve et de ses affluents - partie aval*

Questions diverses – informations :

- *compte-rendu des décisions du Maire, prises par délégation d'attribution du conseil municipal*